



## Compte-rendu

Conseil Municipal du 9 mai 2017 à 20h00

### Présence

<i>Présent</i>		<i>Procuration à</i>	
B. DELALLE, Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	C. PERRIER, délégué	<input checked="" type="checkbox"/>
I. PICCHI, 1ère adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	J. POUX, délégué	<input type="checkbox"/>
J. LABANNE, 2ème adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	C. BOREL, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>
J.P. MISPREUVE, 3ème adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	A. HERVE, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>
G. CHAREYRON, 4ème adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	L. HUSSON, conseillère	<input type="checkbox"/>
P. ARCHIMBAUD, délégué	<input type="checkbox"/>	R. VINUESA, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>
L. GRANJON, délégué	<input type="checkbox"/>	Total :	9

Procurations : M. Jean-Patrice MISPREUVE à Mme Annick HERVE, M. Lionel GRANJON à Mme Jessica LABANNE, M. Philippe ARCHIMBAUD à M. Gilbert CHAREYRON

Absents excusés : 2

Absents n'ayant pas donné procuration : 2

Votants : 11

### Ordre du Jour :

- I. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal ..... 1
- II. Convention avec le CAUE pour l'aménagement des espaces publics..... 2
- III. Modifications statutaires de la CCVD..... 2
- IV. Questions diverses..... 3

Secrétaire de séance : Isabelle PICCHI

Démarrage à 20 h 10

### I. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal

Le CR du Conseil du 11 avril 2017 2016 a été transmis à chacun des membres du Conseil avec la convocation.

Le Conseil Municipal approuve sans réserve le Compte rendu du conseil Municipal :

A l'unanimité       Voix pour       Abstentions       Voix contre

## II. Convention avec le CAUE pour l'aménagement des espaces publics

Le Maire explique que la commune a demandé au CAUE une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics de la frange nord du Village.

Les missions du CAUE consistent à :

- Aider la commune à finaliser son cahier des charges pour l'aménagement des espaces publics de la frange nord du centre-bourg.
- Accompagner la commune dans l'étude d'aménagement des espaces publics de la frange nord du centre-bourg.

Le montant s'élève à 3.450€ ( 50% réglé à la signature de la convention et 50% réglé à la fin de la convention)

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver la convention entre la commune et le CAUE
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité       Voix pour       Abstentions       Voix contre

## III. Modifications statutaires de la CCVD

Le Maire rappelle que la Communauté du val de Drôme (CCVD) à laquelle adhère la Commune, doit modifier ses statuts afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions du CGCT, suite à la loi portant Nouvelle Organisation de la République (NOTRe)

A cette fin, le conseil Communautaire de la CCVD a été appelé à délibérer sur les modifications (notamment l'article 4) et l'actualisation de ses statuts lors de sa séance du 27/09/2016.

Ceci étant rappelé, il est proposé d'actualiser et/ou de modifier les articles 1-4-5-6-7-10-12 des statuts de la CCVD,

Après avoir pris connaissance de la délibération n°1/27-09-16/C de la CCVD et des projets de statuts modifiés,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire
- d'approuver les propositions d'actualisation et de modifications statutaires de la CCVD,
- de mandater Le maire à l'effet de notifier au Président de la CCVD la présente délibération,
- de tenir informer la Conseil Municipal sur la suite de la procédure,
- d'autoriser Le Maire à effectuer toutes les démarches et à accomplir toutes les mesures de nature à exécuter la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité       Voix pour       Abstentions       Voix contre

M. Jean-Patrice MISPREUVE quitte le Conseil pour raison personnelle.

## **IV. Questions diverses**

### **1. Dénomination des rues**

Présentation par M. Gilbert CHAREYRON du travail de nomination des rues et numérotations des immeubles, réalisé avec Mme Jessica LABANNE et MM. Pierre BEZIAT et Bruno BOISSY.

Quelques modifications aux propositions avancées :

- La route de la Combe est prolongée jusqu'au hameau de la Combe tandis que la route des Tourrettes tourne à droite au carrefour de rencontre avec la route de la Combe,
- La D554, à partir du carrefour Nord avec la D57 et jusqu'au carrefour avec la route de Brian redevient "La Grand Rue" comme cela apparaît sur les photographies anciennes,
- La suite de la D554, à partir de ce même carrefour avec la route de Brian et en direction du carrefour Sud avec la D57, devient la route de Mirmande.

### **2. Inauguration de la poterie**

L'inauguration de la 1<sup>ère</sup> phase de travaux de réhabilitation initialement prévue le 24 juin prochain est repoussée au 16 septembre 2017, le samedi du week-end des journées du Patrimoines.

Cette inauguration se fera avec la participation du Préfet.

### **3. Canons anti-grêle**

Une réunion publique aura lieu vendredi prochain à 19 h à la Salle des Fêtes pour expliquer le procédé des canons anti-grêle.

Demande de concessions à Cliousclat

La famille Molière qui vient de déplorer un décès dans sa famille, sollicite un emplacement d'inhumation au cimetière de Cliousclat.

Cette famille, de Loriol mais limitrophe de Cliousclat, est appuyée par MM. Gilles MONTEUX et Marcel BRUN.

Le Conseil accorde cette dérogation.

Fin de séance à 21 h 50

Prochain Conseil le 13 juin 2017 à 20 h en Mairie.

Le Maire

Les Conseillers municipaux

